

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école de la Croisée tenue le mercredi 19 février 2025 à 18 heures 30, Teams.

Sont présents-es,

Mme Émilie Vadeboncoeur, représentante du personnel enseignant,

Mme Manon Gauthier, représentante des parents, présidente,

M. Maxime Beaugrand-Dupuis, représentant des parents, vice-président,

Mme Suzanne Beaudin, représentante du personnel enseignant,

Mme Mélanie Claude, représentante des parents,

Mme Joanie Leduc, représentante des parents,

M. Guillaume Boulet, représentant du personnel enseignant,

Mme Katherine Côté, remplaçante représentante du personnel de soutien.

Sont aussi présents-es,

M. Patrice Gagnon, directeur,

Mme Mariève Chicoine, représentante OPP.

Était absente,

Manon Côté, représentante du personnel de soutien

1.0 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Mme Manon Gauthier procède à l'ouverture de la rencontre à 18 h 35 après vérification du quorum.

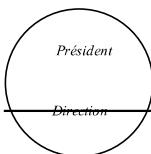
2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Deux points sont ajoutés au varia : caisse scolaire et consultation des élèves.

Mme Joanie Leduc propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CE-25-02-19 1406

Adopté à l'unanimité.



3.0 Lecture et adoption du PV 11 décembre 2024

M. Guillaume Boulet propose l'adoption du PV du 11 décembre.

Approuvé à l'unanimité.

CE-25-02-19 1407

4.0 Suivi de la dernière réunion

Mme Mélanie Claude pose la question concernant la phrase au bas du document du budget révisé s'il reste des sommes et elles seraient à 50% retournées. Avons-nous des informations complémentaires? M. Patrice Gagnon informe que non et que les sommes seraient utilisées pour des services à l'élève.

5.0 Période réservée au public

Aucun public

6.0 Consultation

6.1 OPP

-Survole des fonds – 14 590.06 \$ ne comprend pas la location des jeux gonflables pour fin d'année 2024-2025

-La somme recueillie pour l'embellissement de la cour d'école = 17 927.00 \$. Question à savoir si on peut l'utiliser à d'autres buts que l'embellissement de la cour. La direction doit s'informer à ce sujet afin de savoir si nous pourrions l'utiliser pour la climatisation dans les classes.

-Ajout du point à l'ordre du jour du CÉ de mars : aménagement extérieur et bonne utilisation des fonds

Maxime Beaugrand propose de sonder les élèves lorsque nous aurons des choix à leur proposer.

-Mariève effectue un retour sur l'activité du 14 février – retour sur la collation de Saint-Valentin la décoration de l'école et jeux de tic-tac-toe.

-Diner spécial de la part de l'OPP – diner cabane à sucre dans le coin de Pâques. L'an passé le tout avait été apprécié des élèves et des professeurs. Nous convenons de la Date du 17 avril 2025. Mariève nous consultera sur les différents menus et les soumissions. (environ 7-8\$/enfant)

CE-25-02-19 1408



-Collecte de canette : nous effectuons des propositions afin de rendre plus visible l'événement et éviter qu'une bénévole passe pour une voleuse en allant chercher les canettes. Nous pourrions : mettre l'annonce dans le bavard; impression d'affiches extérieures

Réutilisables environ 1000\$ pour 5; achat de huit dossards; demande d'avoir des écussons supplémentaires pour le service de garde environ 12 au coût de 240\$.

Approuvé par la majorité du CÉ

CE-25-02-19 1409

-Diner pour le lendemain du dodo à l'école. Guillaume et Emilie iraient faire l'achat de lasagnes, crudités et petit jus pour une somme de 150 \$.
Manon Gauthier propose l'adoption des différents montants pour cette fête.

CE-25-02-19 1410

Approuvé à l'unanimité.

-M. Guillaume nous informe que le Tournoi de flag football se déroulerait le 16 mai et que toutes les écoles de la MRC Acton seraient présentes. Deux food truck et vente d'articles pour les jeunes (croustilles, jus, bonbons, etc.).

6.2 Reliquat

M. Patrice Gagnon nous informe qu'une somme de 188 391\$ est partagée dans les écoles défavorisées, car cela se trouve dans les coffres du CSSSH. L'école de la Croisée va recevoir la somme de 3795.84\$ qui sera versé dans le Fonds 4 dans le but d'aider les élèves défavorisés, selon des critères précis : parents démunis, sans emploi ou vivant une perte d'emploi, ne peut pas servir à payer une dette au SDG, payer des repas, la facture du matériel scolaire (cahiers, crayons, etc.). La direction aura à effectuer deux redditions de compte à cet effet par année puisqu'il s'agit de fonds publics.

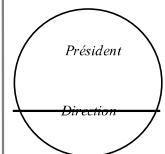
CE-25-02-19 1411

Joanie Leduc propose l'adoption de cette démarche.

6.3 Horaire souhaité préscolaire 25-26

Les enseignantes du préscolaire proposent un nouvel horaire pour l'année 25-26. L'horaire présenté ne comporterait plus de périodes courtes, ni de libération durant les après-midis, les élèves du préscolaire suivraient le même horaire que ceux du primaire pour l'avant-midi et le dîner sauf qu'ils termineraient à 14h07. M. Maxime pose la question afin de savoir si ce nouvel horaire changerait encore l'an prochain et que cela pourrait désorganiser les élèves. Il est proposé que ce point soit discuté avec les enseignants en 1^{er}. Report de l'adoption au CÉ du 19 mars 2025.

6.4 Location gymnase suivi



Ce point est reporté au prochain CÉ.

6.5 Carnaval d'hiver

M. Guillaume Boulet explique que le Carnaval aura lieu le 27 février en après-midi et que les parents de l'OPP sont attendus en après-midi pour le chocolat chaud.

6.6 Demande Fonds 4 vers le Fonds 1

La demande est pour transférer l'argent du paiement pour la réservation des jeux gonflables pour la fin d'année scolaire.

Approuvé par Manon Gauthier

CE-25-02-19 1412

6.7 Critères de sélection d'une direction d'établissement

M. Patrice Gagnon propose de remettre le point au prochain CÉ afin d'être en présentiel pour compléter le document. Il est entendu que la fixation des coûts de location et autres modalités relève du mandat du Conseil. Ce dernier se penchera plus en profondeur sur ce dossier lors d'une prochaine rencontre.

6.8 Coupures ministérielles de 2 millions

M. Patrice Gagnon explique que le CSSSH devait trouver la somme d'un peu plus de 1 780 000\$ pour le 31 mars. Le volontariat des sommes disponibles dans les écoles et celles disponibles dans les services du CSSSH permettent de ne pas venir toucher aux 2% proposés pour chacune des écoles. Nous aurions utilisé l'enveloppe budgétaire des Professionnels, car nous n'avons pas personne à engager.

6.9 Mode de vie

Il est mentionné que notre Mode de vie s'oriente vers le comportement attendu des élèves dans les différents endroits dans l'école. Des affiches sont installées dans l'école.

7.0 Information

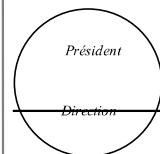
7.1 Photographe pour photo scolaire 25-26

La photographe est réservée pour la prochaine. La date sera le 23 septembre 2025. Mme Fréchette nous proposera des fonds pour la photo.

7.2 Changement calendrier scolaire

La journée de force majeure du 13 février = 2 mai 2025 jeudi semaine 1

7.3 Changement calendrier scolaire #2



La journée de force majeure 17 février = 24 mars 2025 lundi semaine 2

7.4 Paroles aux membres

Aucun ajout

7.5 Paroles au SDG

Mme Katherine Côté mentionne que les éducatrices organisent des activités le midi (hockey-balle, peinture).

7.6 Paroles aux enseignants

La vente de biscuits va bon train et environ 700\$ en 5 semaines; la nuit dodo à l'école est à venir; partage des bons coups dans chaque cycle.

8.0 Rapport du représentant au comité de parents

Mme Joanie Leduc nous fait un résumé de la dernière rencontre.

9.0 Varia

9.1 Caisse scolaire : Cela fonctionne bien et nous avons environ 35 élèves qui participent. Un autre enfant peut apporter l'enveloppe de dépôt à l'école et la remettre à son enseignante.

9.2 Consultation des élèves : Les membres du CÉ ont le devoir de consulter les élèves sur un point durant l'année scolaire. Il faut prévoir cette démarche.

10. Levée de la séance et prochaine rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, M. Guillaume Boulet propose la levée de la rencontre à 20 h 58.

Approuvé à l'unanimité.

CE-25-02-19 1413

Date de la prochaine rencontre : 19 mars 2025 à 18 h 30.

Manon Gauthier, présidente; Joanie Leduc secrétaire, Patrice Gagnon directeur